

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°181

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 03 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 novembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Étaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BUTT Zishan.

Représentés par :

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Monsieur Hadji-Gavril

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Signature de l'avenant à la convention triennale entre la Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers et la Commune d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention triennale (2019-2021) entre la Commune d'Aubervilliers et l'association « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers », signée le 20 décembre 2018 ;

Vu le projet d'avenant à la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'association « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers », tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

Vu le budget municipal;

Considérant qu'il y a lieu de passer un avenant à la convention triennale déterminant le montant de l'acompte de la subvention municipale et l'ajustement de celui-ci ;

Adoption à l'unanimité par 50 pour , 2 ne prennent pas part au vote(Meriem DERKAOUI, Anthony DAGUET)

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'avenant à la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'association « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers », tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

APPROUVE l'ajustement de l'acompte.

AUTORISE Madame le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement son représentant délégué, à signer l'avenant à la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'association « Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers », tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

Reçue en préfecture le : 10/12/20

Accusé en préfecture :

93-219300019-20201203-lmc118109-DE-1-1

Publiée le : 10/12/20

Certifiée exécutoire : 10/12/20

Le Maire,

Karine FRANGLLET

